

## Bilan avant l'heure

Le 26 novembre 1771 - Desroches au ministre

---

Brest, Service Historique de la Défense, département Marine. Ms.93, n°111

---

N°92. .

A l'Isle de France, le 26 novembre 1771

Monseigneur,

On m'a assuré que M. l'Intendant impute aux travaux que j'ai ordonnés depuis que je suis à l'Isle de France, les dépenses qui l'ont forcé de tirer des lettres de change au-delà de ce que les états qui lui avaient été fixés lui permettaient.

Je suis prévenu trop tard pour pouvoir rassembler les preuves que je serai toujours en état de donner de ma conduite, relativement à cet objet, comme à tous autres égards.

C'est dans cette confiance, Monseigneur, que j'ai l'honneur de vous assurer que je n'ai ordonné que des travaux nécessaires en conséquence des renforts de vaisseaux et de troupes qui m'avaient été annoncés, et qui sont effectivement venus.

Ces travaux n'ont pas dû coûter beaucoup, s'ils ont été faits avec économie, et j'ai sur cela des états de comparaison à fournir, lesquels en vous faisant connaître le juste prix de quelques ouvrages que j'ai dirigés, détermineront à peu près ce que le reste a dû coûter.

Enfin si ces travaux n'avaient pas été exécutés, il n'eut pas été possible de loger cinq bataillons, et les augmentations faites dans l'artillerie et les ouvriers, ainsi que les recrues envoyées à la Légion.

Dans le peu de moments qui me restent, je ne peux qu'indiquer ces travaux, et comme j'en fais le détail de mémoire, je vous supplie de m'excuser, s'il y manque quelques articles. Je crois cependant être assuré de ne rien omettre, ou si j'oublie quelques choses, elles sont de peu de conséquence.

Les casernes étaient commencées depuis un grand nombre d'années, et le plan en est dressé de manière à loger un jour 5.000 hommes. Quand je suis arrivé, elles n'en pouvaient contenir que 1400. Aujourd'hui il y a 2500 hommes d'établis, quoique ces casernes ne soient pas encore finies. Il m'était ordonné de loger le plus de troupes possibles au Port Bourbon. Je n'y ai fait faire aucune augmentation, et cependant j'y ai placé 5 compagnies, quoiqu'on m'assurât qu'il n'y peut tenir que 200 ou 250 hommes ; mais j'ai rendu chaque chose à son véritable usage, et le service du Roi aura bien des moyens et des ressources dans cette colonie, lorsque l'on fera de même.

J'avoue que j'aurais volontiers augmenté les établissements du Port Bourbon si le choix de ce poste n'avait pas été fait anciennement de manière à choquer tout œil militaire ou marin. J'ai donc pensé qu'il fallait tirer parti jusqu'au dernier moment de tout ce qui y a été fait, sauf à former dans la suite un établissement mieux entendu.

C'est au poste de Flacq que sont nos plus forts magasins de subsistances, et il est fort difficile de les en tirer pour les amener au Port-Louis. J'ai donc pensé qu'il fallait y envoyer des consommateurs pour éviter des dépenses, des avaries et des déchets considérables. J'y ai fait faire des casernes qui à la fin de cette année seront en état de loger un bataillon. Elles sont en pierres, et si solidement établies, qu'elles peuvent durer 200 ans. Cependant elles n'ont coûté que 90 mille livres. Au-moins suis-je bien assuré que la moitié de ces casernes finie l'année dernière ne coûtait que la moitié de cette somme.

Il était nécessaire de détruire les Noirs marrons établis dans le milieu de l'île, de rassurer les habitants qui y avaient des concessions, et d'encourager la culture dans cette partie importante. J'y ai placé 3 compagnies d'infanterie, et j'ai la certitude que le logement des 300 soldats, bâti à la vérité en bois, mais fait pour durer au-moins 40 ans, n'a coûté que 20.000 livres. Je ne sais que cela, parce que M. l'Intendant s'est rapporté à moi pour faire le marché ; mais je n'imagine pas que le logement des 9

officiers et les autres établissements succursaux [*sic*] puissent avoir plus coûté que le logement des 300 hommes.

Par mes conseils et mes encouragements, sans qu'il en ait coûté un sol au Roi, j'ai fait établir un moulin et des magasins à porté de ce poste où des particuliers offrent de fournir à juste prix la subsistance de toute la troupe. Il y a longtemps que j'ai proposé cet arrangement à M. Poivre, et certainement il épargnerait bien des dépenses journalières contre lesquelles je n'ai pas cessé de me récrier.

Cette entreprise produirait un plus grand bien encore, ce serai de multiplier bientôt dans le centre de l'île le grand et le menu bétail, et généralement les moyens de subsistance.

Les besoins du service ont demandé que l'on plaçât deux compagnies à la Baie aux Tortues. Elles y sont établies et cela n'a dû coûter que quelques légères réparations à d'anciens magasins que l'on a employés à loger le détachement.

Pour la sûreté des pirogues de pêche, et pour la consommation des denrées très abondantes à la Poudre d'Or, il a paru nécessaire d'y établir des troupes. Je n'ai pu y placer qu'une seule compagnie, mais un bataillon entier y serait encore mieux, relativement à ce que je viens de dire et au plan de défense de l'île.

On a aussi jugé à propos de mettre une compagnie à la Grande Rivière du Port Bourbon. Cette position a été regardée comme importante de tous les temps, et la Compagnie y avait fait élever une redoute. J'y ai aussi posté une compagnie.

Je ne sais ce que peuvent avoir coûté les deux casernes de la Poudre d'Or et de la Grande Rivière ; mais d'après le marché que j'ai fait pour loger les trois compagnies du Milieu de l'Isle, j'estime que cela ne peut pas avoir monté bien haut.

Voilà, Monseigneur, tout ce qui a été dépensé pour le casernement des troupes ; ayez la bonté de me juger sur les réflexions suivantes, et d'examiner en même temps si cet objet et ceux dont le détail va suivre peuvent justifier le moindre abus dans les finances, supposé qu'il y en ait eu.

1° M. le Duc de Praslin m'avait annoncé dès Compiègne, des troupes et des vaisseaux, et ses lettres m'avaient confirmé bien à l'avance ce renfort, en m'indiquant 4 ou 6 bataillons, et 4 ou 6 vaisseaux.

Il ne m'eut pas été pardonnable de ne pas pourvoir à leur logement et à leur subsistance, et personne ne peut se refuser à une vérité constante, c'est qu'il serait impossible de loger au Port Louis les 16 compagnies qui sont répandues dans la campagne, et si elles y étaient, il y aurait à craindre qu'elles y missent la famine. Je dis plus, et je voudrais que deux des bataillons qui sont dans la ville fussent également répandus le long de la Grande Savane, depuis l'embouchure de la Rivière de la Chaux jusques au Morne Brabant. J'en aurais eu le moyen, et j'y aurais placé au-moins un bataillon si l'on avait suivi les ordres que j'ai donnés au mois d'octobre de l'année dernière, et dont la copie est dans mes dépêches du mois de décembre suivant.

Voilà tout ce qui concerne les dépenses faites pour l'emplacement des troupes, et j'ai à cet égard si peu de reproches à me faire, que je regrette véritablement que l'on n'en ait pas fait davantage, d'autant que partout où j'ai mis des troupes, dans les lieux mêmes les plus déserts, l'industrie et l'abondance s'y sont établis en même temps, et les soldats eux-mêmes y ont contribué par leur travail.

Ayez la bonté de considérer, Monseigneur, s'il eut été possible (sans les moyens que j'ai employés), avec le peu de ressources et de secours que nous avons eus, de faire vivre une augmentation de plus de 6000 personnes qui nous sont tombées tout d'un coup sur les bras. Je n'y suis parvenu que par une attention paternelle sur la culture, par la confiance que j'ai acquise de la part des habitants, et par la persuasion intime où je les ai mis que ce qu'ils regardaient auparavant comme des charges, deviendraient la source de leur fortune.

Voilà les principes sur lesquels je me suis conduit. Je les crois bons ; je peux me tromper, mais je les ai suivis, et je les développe avec une simplicité et une bonne foi qui me rassure entièrement sur l'opinion que vous en aurez.

Je passe aux travaux accessoires, et je me flatte que vous les trouverez également bien vus.

Ce qui était sujet à beaucoup d'inconvénients, même pour une poignée d'hommes, devenait impraticable pour une petite armée de terre et de mer, c'est à dire que l'hôpital ne pouvait plus subsister dans l'intérieur de la ville qu'il aurait empoisonnée, encore moins dans la place malsaine où il était à mon arrivée.

Je l'ai transporté dans le lieu le plus sain de l'île, à une bonne distance de la place et des vaisseaux, car l'on y arrive également par terre et par mer.

C'est contre mon avis absolument qu'il y a eu jusqu'ici de petits hôpitaux borgnes (Si j'ose me servir de ce terme) lesquels coûtent des sommes très grandes, et entraînent beaucoup d'abus. Je sais même que M. de Courcy au premier aspect, a été frappé, et les a combattus vivement.

J'ai donc formé un nouvel hôpital pour y parvenir, il m'a fallu pendant plusieurs mois y aller régulièrement, presque tous les jours. Je suis en état de constater le peu qu'il en a coûté en proportion de ce qui a été fait pendant que j'ai dirigé l'ouvrage. Je n'en garantis pas la suite, mais on a senti la nécessité de poursuivre cet établissement, et l'on y travaille encore. Je sais bien qu'il ne pourra pas être conduit à sa perfection sans qu'il en ait coûté, mais c'est une dépense absolument nécessaire.

Le chemin était impraticable pour se rendre à cet hôpital, j'y ai fait faire une route aussi belle qu'il y en ait dans aucun pays du monde, et je suis en état de démontrer ce qu'il en a dû coûter par les journées de soldats et celles des Noirs qu'on y a employés.

Avant de quitter ce qui a rapport à l'hôpital, je dois dire que j'ai toujours été d'avis qu'il y eut à côté des casernes un dépôt pour les blessés et pour les maladies vénériennes. J'ai formé ce dépôt sans qu'il en coûtât rien, parce que le bâtiment était tout fait et prêt à monter. Je n'ai eu qu'à en diriger l'emplacement. Je ne sais pas pourquoi au lieu de s'en servir, on a continué d'envoyer les vénériens au grand hôpital, et on a loué des bâtiments pour placer les blessés.

Il me reste à rendre compte de peu de travaux faits par mon ordre aux dépens du Roi, mais je me flatte de démontrer la nécessité de ceux que j'ai ordonnés, et l'économie que j'ai établie dès leur principe, sans répondre qu'elle ait été suivie pendant tout l'ouvrage.

Au bout du chemin dont je viens de parler, la rivière était impraticable, souvent très dangereuse, et tous les ans il y périssait des hommes. J'y ai fait une chaussée qui est si naturellement liée avec le chemin, qu'il semble aujourd'hui que la nature l'ait placée là. C'est réellement un ouvrage dans le grand, quoique depuis l'exécution on ne voit pas la trace des difficultés qu'on y a éprouvées. Cependant je n'y ai employé que 35 Noirs pendant 8 mois, encore ont-ils été détournés 53 jours pour les réparations d'une ancienne digue, mal entendue, aussi mal construite, et qu'il faut réparer 5 ou 6 fois par mois.

Mon ouvrage a déjà résisté à des inondations terribles, et j'ose répondre que désormais, il n'y a pas de torrent capable de l'entamer.

Il n'y a point d'eau potable dans la ville du Port-Louis, on la fait venir par un canal qui a au moins une lieue de long, et ce canal tantôt enterré, tantôt élevé sur des piles, est tellement exposé que deux malfaiteurs avec des haches peuvent nous priver d'eau. Un boulet tiré de la rade peut également couper cette communication importante.

Lorsque M. de La Bourdonnais a fait cet ouvrage, il ne pouvait pas faire autrement, et cela fut presque regardé alors comme un miracle. Cependant il ne s'aveuglait pas lui-même sur le triste inconvénient de voir la ville dans une situation aussi précaire, par rapport à un besoin de première nécessité.

Il ne comptait faire durer son canal que 5 ans, et il se flattait de trouver pendant ce temps des sources dans les montagnes qui forment l'entonnoir dans lequel la ville du Port Louis est placée.

En cela (et je dois dire presque en tout) j'ai suivi M. de La Bourdonnais à la piste. J'ai gravi les montagnes ; j'ai enfin trouvé des sources précieuses ; et j'ai dirigé vers le lieu où elles sont, la route de communication indispensablement nécessaire pour faire communiquer le Port Louis avec l'intérieur de l'île.

J'ai entrepris ce chemin, M. Fournier<sup>1</sup> l'a exécuté avec un succès digne d'admiration. Aujourd'hui non seulement les hommes et les animaux peuvent y passer, mais on y peut mener de l'artillerie, et par conséquent, des munitions de toute espèce.

On plaisantait quand je l'ai entrepris. On disait que quand j'y aurais dépensé deux millions, et employé dix ans de travail, je serais obligé d'y renoncer. Je ne m'alarmai pas : j'avais mis toute ma confiance en M. Fournier, et il me rassurait contre tous les propos.

Ce travail a été commencé le 5 mars 1770. Il sera fini sous peu de jours. On y a jamais employé plus de 33 Noirs et 14 canonniers, et depuis 6 mois, à peine y a-t-il la moitié des uns et des autres ; le reste de la dépense consiste en outils et en vieille poudre pour les mines.

Il ne me reste plus, Monseigneur, qu'à vous rendre compte d'un pont que j'ai fait faire pour établir une communication entre le quartier de Flacq et celui des Pamplémousses. Il a coûté 20.000 livres. Il assure les mouvements des troupes, il donne la facilité aux charrois de traverser toute l'île, et de venir de la Grande Rivière du Port Bourbon au Port Louis. Enfin il garantit de tous les accidents du pas du plus dangereux qui fut dans toute l'île.

Je dois peut-être ajouter à cela que j'ai été d'avis d'acheter deux emplacements bâtis et propres à loger 20 officiers dans le temps que les deux bataillons de Royal-Comtois nous tombèrent sur le corps, et que les têtes tournaient d'une affluence sur laquelle on n'avait jamais voulu compter, malgré les promesses positives du Ministre. Ces deux emplacements ont coûté 45.000 livres et épargnent au Roi 3.600 livres de logement par an. Ce qui est plus précieux encore, il soulage de pauvres officiers qui n'ont pas de quoi vivre.

Il s'en faut bien que j'ai ordonné ni approuvé que l'on acheta ensuite, ou que l'on louât aux dépens du Roi, la moitié des maisons de la ville.

Je crois, Monseigneur, avoir rappelé dans cette longue lettre, tous les travaux que j'ai ordonnés et qui ont coûté de l'argent au Roi. Si dans la précipitation où je suis, j'en ai omis quelques-uns, je serai le premier à vous les rappeler, et à vous faire des excuses de mon oubli.

Je ne finirai pas sans vous faire un détail succinct de ce que j'ai fait exécuter, sans que le Roi y ait mis une obole, uniquement par la voie de la persuasion, et par la confiance que les habitants ont mise en moi.

Il y a aujourd'hui des moulins répandus dans presque toute l'île. Quand je suis arrivé, il n'y en avait que deux, encore appartenaient-ils au Roi, et ils étaient une source intarissable d'abus.

Le cimetière est actuellement dans un lieu hors de tout risque pour les vivants.

Les rues sont larges, alignées, et bien bâties. C'était un amas de méchantes baraques, des passages en quelques endroits larges tout au plus de 4 pieds, c'était enfin un cloaque moral et physique, et l'appareil d'un incendie général que la moindre étincelle pouvait allumer. Aujourd'hui quand le feu prend, il est sur le champ arrêté au lieu même où il s'est allumé.

Les Noirs libres et les Blancs étaient confondus, j'ai séparé les couleurs ; j'ai attaqué le vice et les crimes, et j'ai au-moins détruit le scandale et le désordre.

J'ai réservé, sans qu'il en ait dû rien coûter au Roi, un emplacement pour l'arsenal de marine, lorsque dans des temps plus heureux, on pourra l'établir solidement.

Dans les campagnes j'ai ouvert des routes de communication partout ; je vais les rappeler sans aucun détail.

De Moka au quartier militaire, une route de 1800 toises.

Du quartier militaire à Flacq, une de près de 6000 toises.

Une route d'environ 3600 toises de Flacq à la Montagne Longue.

Un chemin de 1200 toises au moins de la Villebague à la Rivière du Rempart.

De la Rivière du Rempart à Flacq, une route de plus de 3000 toises.

---

<sup>1</sup> Voir : base docu=>15 mars 1771 - Desroches : instructions pour M. Fournier, commandant l'artillerie.

J'ai rendu praticable pour les voitures la route déjà faite de Flacq à la Grande Rivière du Port Bourbon.

On vient d'ouvrir une route directe, longue de plus de 3 lieues, mais elle n'a encore que 8 à 10 pieds de large, du Grand Port à Moka.

Les habitants ont fait tout cela, sans qu'il en ait rien coûté au Roi, et ceux qui l'ont fait me bénissent de le leur avoir conseillé, car je n'y ai mis aucune autorité.

Je crois, Monseigneur, n'avoir rien omis de ce que j'ai ordonné en fait de travaux, depuis que je suis à l'Isle de France.

Mes motifs ont été de réveiller l'industrie des habitants, de profiter de la fertilité du sol, d'indiquer les moyens, d'en tirer parti, de contribuer par là à la multiplication des denrées de toute espèce, afin de me préparer des ressources pour la subsistance des hommes que j'attendais, enfin par des communications nécessaires et inconnues jusqu'à mon arrivée, d'assurer ma défense de quelque côté que l'on put m'attaquer.

J'observerai encore que j'ai été bien attentif (et je l'ai dit dès le premier moment que j'ai mis pied à terre) à ne multiplier les communications avec les parties éloignées que lorsque j'ai compté sur des forces qui me mettent en état de faire face partout.

D'après cet exposé naïf, je ne crois pas que l'on puisse m'imputer des dépenses excessives pour un grand travail. Il est vrai que je l'ai essuyé depuis 30 mois, et du corps et de l'esprit, dans le cabinet, à cheval, à pied, par la chaleur, par les pluies, dans les montagnes, dans les marais, enfin de toute façon, et en tout lieu. Je n'ai pas plus épargné ma petite fortune que mon temps et ma santé. Malgré cela je me porte bien : je suis pauvre mais j'ai exactement de quoi payer ce que je dois, en vendant tout ce qui me deviendra inutile lorsque mon successeur sera arrivé. Je ne dois qu'au Roi, parce que M. le Duc de Praslin, connaissant ma pauvreté m'y avait autorisé, et m'avait expressément défendu d'emprunter des particuliers à la merci desquels une pareille conduite m'aurait mis. Je suis pauvre enfin, et c'est le mot au pied de la lettre, mais je n'ai rien à me reprocher, et je suis heureux.

Je suis avec un très profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Ch. Desroches

\* \* \*